



Les métiers du livre : comment ça marche ?

La création et  
les auteurs  
(écrivains,  
traducteurs,  
illustrateurs,  
scénaristes)



L'agent

La Fabrication

Éditrice



Maquettiste

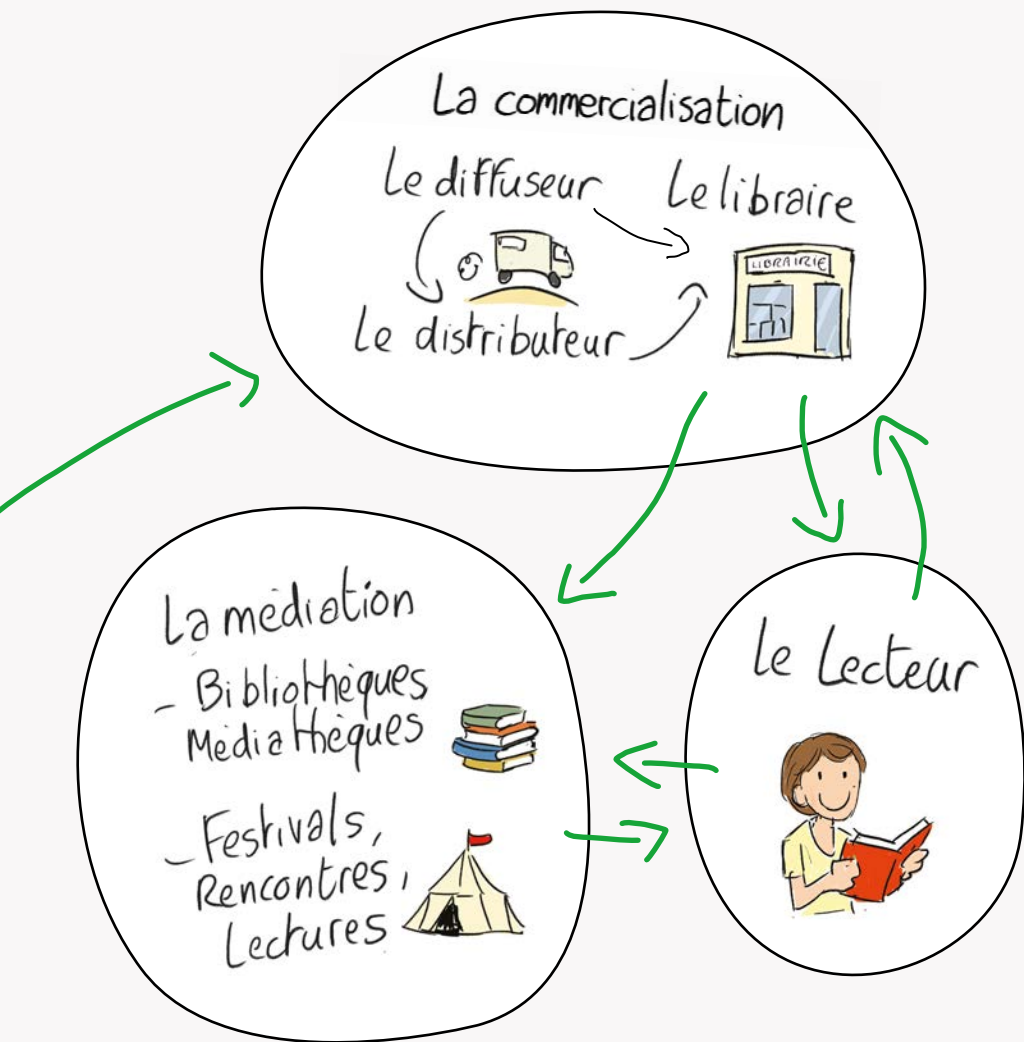


Attaché de  
presse

Correctrice

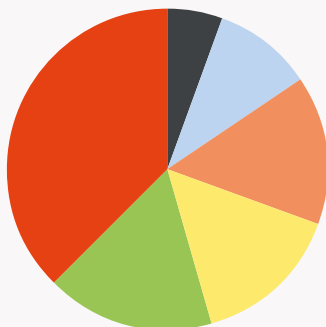
Imprimeur





**Parts du prix d'un livre neuf  
(à titre indicatif)**

LIBRAIRES	37,5 %	●
DISTRIBUTEURS	17 %	●
ÉDITEURS	15 %	●
IMPRIMEURS	15 %	●
AUTEURS	10 %	●
TVA	5,5 %	●



# La création

## L'auteur crée un projet ...



→ **L'auteur peut être écrivain, illustrateur, scénariste BD ou traducteur.** Il invente une histoire et la raconte en mots et/ou en images, c'est un travail long qui peut durer plusieurs années et demander de nombreuses modifications. Il peut travailler seul ou en collaboration avec d'autres artistes.

Depuis quelques années, certaines universités proposent des cursus de formation aux métiers de l'écriture (Toulouse et Montpellier notamment). Les illustrateurs passent souvent par des écoles d'art et les traducteurs par des études de langues étrangères.

Leur rémunération est très variable, parfois entre 5 et 15 % du prix du livre. L'auteur reçoit un à-valoir (une avance) à la signature du contrat, puis les droits sur les ventes lui sont versés une fois par an. Les auteurs peuvent développer des activités annexes (rencontres, ateliers, lectures, spectacles) pour se faire connaître du public et percevoir une rémunération complémentaire.

**L'agent littéraire accompagne l'auteur** dans son travail d'écriture, sa recherche d'une maison d'édition, la négociation de son contrat, les droits pour adaptation au cinéma, traduction...

... qu'il envoie à différentes maisons d'édition qui le valident ou non.



→ **L'éditrice joue un rôle à la fois intellectuel et économique.** D'une part, elle choisit parmi tous ceux qu'elle reçoit les manuscrits à éditer et la forme que prendra le livre. Elle conseille l'auteur sur l'écriture, peut lui demander de retravailler certains passages et proposer un titre. D'autre part, la maison d'édition va investir de l'argent pour publier le livre : rémunération de l'auteur et de tous les intervenants ou intervenantes dans la fabrication, la publicité et la commercialisation du livre. L'éditrice doit donc calculer combien va coûter cette fabrication pour savoir si le financement du livre est assuré.

Chaque livre publié s'ajoute au catalogue et consolide l'identité de la maison d'édition.

→ **Le contrat d'édition détermine les conditions de publication :** montant de la rémunération de l'auteur, nombre d'exemplaires imprimés, gestion des droits annexes...

Par ce contrat, l'auteur autorise la maison d'édition à publier et commercialiser l'ouvrage mais garde le droit moral sur son œuvre.

Si l'auteur doit payer pour la fabrication du livre, il s'agit alors d'une prestation de service appelée contrat à compte d'auteur. L'auto-édition, quant à elle, fait assumer et financer à l'auteur toutes les étapes de la chaîne du livre : création, édition, commercialisation, publicité, logistique.

Si le projet est retenu, l'éditrice propose un contrat pour publier l'ouvrage.



Ce contrat peut aussi être négocié avec un agent.

# La fabrication

Une fois l'écriture terminée par l'auteur, l'éditrice fait appel à toute une équipe pour finaliser le livre.



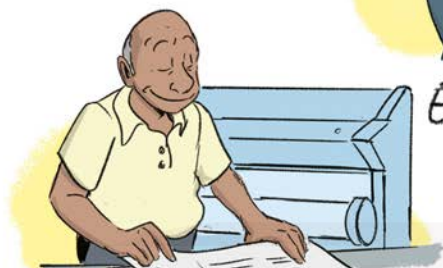
Correctrice



Maquettiste



Éditrice



Imprimeur



Attaché de presse

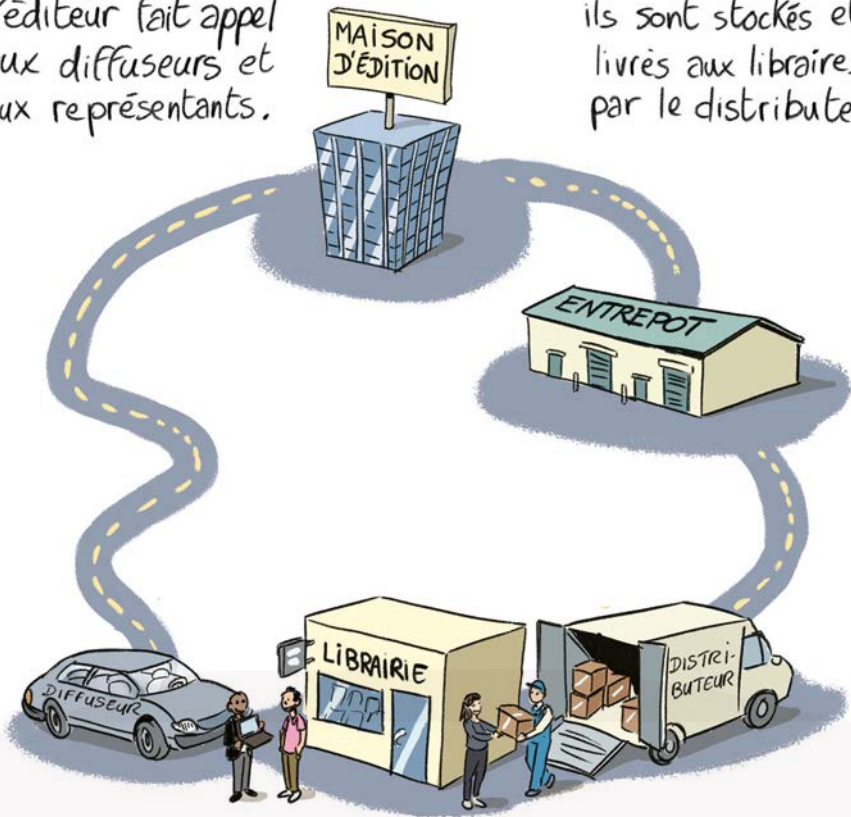
→ **L'éditrice coordonne le travail de chacun** au cours de la fabrication du livre, de sa publicité et de sa commercialisation. La graphiste-maquettiste met en page textes et images. La correctrice relit et pointe les erreurs d'orthographe, de typographie, de

mise en page. L'imprimeur fait tourner ses machines pour imprimer et façonner le livre. L'attaché de presse contacte des journalistes et influenceurs pour que les médias parlent du livre et donnent envie aux lecteurs de l'acheter.

# La commercialisation

Afin de proposer l'ouvrage aux libraires, l'éditeur fait appel aux diffuseurs et aux représentants.

Dès que les livres sont imprimés, ils sont stockés et livrés aux libraires par le distributeur.



→ Le diffuseur assure la promotion du livre grâce aux représentants qui vont montrer les nouveautés aux libraires. Il définit avec l'éditeur les quantités de livres à mettre en place dans les différents points de vente. Il négocie les conditions commerciales avec le libraire (remise, délai de paiement, retours...).

Le distributeur réalise toutes les tâches liées à la circulation du livre, c'est-à-dire son stockage et son transport. La distribution est une activité de plus en plus industrialisée. Le distributeur s'occupe également de la gestion financière : traitement des commandes, des retours, facturation, recouvrement des factures.

Les libraires peuvent alors mettre les livres en vente.

Les libraires reçoivent les représentants



... commandent les ouvrages ...



→ Les libraires sont des commerçants un peu particuliers. Ils ne fixent pas eux-mêmes le prix des livres ; c'est l'éditeur qui le fait dans le cadre de la loi sur le prix unique du livre.

Les libraires sont polyvalents :

- ils ont une grande culture littéraire pour choisir les livres qu'ils vont vendre, conseiller les clients et programmer des animations ;

- ils exercent un métier physique : ils reçoivent des cartons et rangent les livres ;

- ils ont des compétences en gestion pour équilibrer leurs comptes et gérer leur stock ;

- ils possèdent le sens du commerce pour mettre les livres en valeur et entretenir les relations avec les clients.



... installent les livres...



... conseillent les clients...



... et programment les rencontres.

### → Le prix unique du livre

Depuis **la loi Lang du 10 août 1981**, le prix d'un livre est fixé par son éditeur et imprimé sur la couverture. Cela signifie que le livre est vendu au même prix chez tous les détaillants, sur l'ensemble du territoire : grande surface spécialisée, hypermarché, maison de la presse, grossiste, librairie traditionnelle ou en ligne (un rabais de 5 % est possible).

Cette loi a permis de préserver la présence de librairies indépendantes partout en France et de défendre l'accès à la diversité de la création.

### → Des aides pour acheter des livres

Grâce à la **Carte Jeune offerte par la Région Occitanie**, les lycéens peuvent bénéficier de réductions auprès de diverses enseignes ou de bons plans culturels, sportifs et touristiques. Parmi ces aides, 20 € sont consacrés à la lecture loisir, à faire valoir dans les librairies partenaires.

Le **pass Culture mis en place par l'État** permet aux jeunes âgés de 18 ans de disposer de 300 € en téléchargeant l'application pendant 24 mois, pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et offres numériques : livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.

# La médiation

La médiation consiste à faire connaître le livre auprès des publics.



La bibliothécaire joue un rôle important dans cette étape...

→ **La bibliothécaire choisit les livres pour les mettre à disposition des lecteurs** qui les empruntent. Les achats se font dans le cadre de marchés publics, ce qui garantit un traitement équitable de toutes les librairies candidates. La bibliothécaire catalogue toute sorte de documents (livres, CD, DVD...) et les range. Elle accueille les usagers et les conseille.

Elle crée de l'animation en proposant des tables thématiques, des rencontres avec des auteurs ou des ateliers avec les établissements scolaires. **Aujourd'hui, on peut faire bien plus que lire dans les bibliothèques** : jouer aux jeux vidéo, préparer son permis de conduire en ligne ou encore apprendre à bien s'informer...

L'organisateur de festivals  
et d'animations littéraires propose  
également le livre aux lecteurs au travers  
de rencontres avec l'auteur par exemple.



→ **L'organisateur d'animations littéraires** programme des événements pour faire découvrir des livres et des auteurs. Il peut s'agir de multiples rencontres qui tissent des liens avec les habitants d'une ville ou d'un quartier tout au long de l'année. Cela peut également prendre la forme d'un festival annuel qui dure un à plusieurs jours et rassemble un public nombreux venu parfois de loin. Organiser

ces manifestations demande de bien connaître les parutions de livres et les conditions d'accueil des auteurs et autrices en festival. La librairie est souvent partenaire, proposant un appui à la programmation et un stand de vente d'ouvrages. **En Occitanie, on compte environ 250 manifestations littéraires** et de nombreuses associations de promotion du livre qui participent pleinement à la vitalité du territoire.

Les illustrations de ce livret sont signées du dessinateur BD Yigaël.

Yigaël a étudié la bande dessinée aux Beaux-Arts de Tournai (Belgique), dans l'atelier d'Antonio Cossu et Thierry Umbreit. Il a publié, avec le scénariste Céka, la trilogie de science-fiction *Egovox*. Depuis 2007, il poursuit sa collaboration avec Céka par des biographies de savants célèbres tels Évariste Galois, Claude Chappe ou Marie Curie publiées en feuilleton dans le magazine scientifique *Cosinus* puis en album chez Faton. Il a également dessiné la série *Les Fauves* pour les éditions Michel Lafon. Depuis Limoux (11), il tient un blog BD dans lequel il raconte son quotidien d'auteur et de père de famille.

Yigaël est également le créateur du podcast l'Atelier BD, qui parle de l'actualité du 9<sup>e</sup> art.

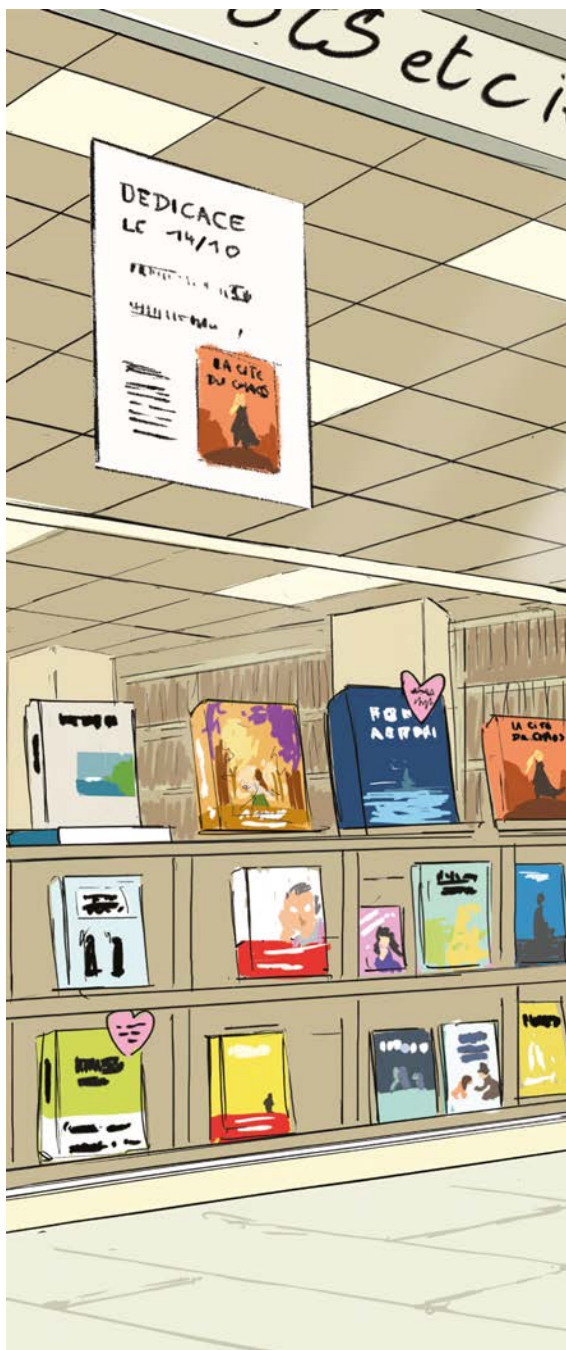


Illustration : Yigaël - Graphisme : Erwan Soyer

Ce livret à visée pédagogique a été réalisé en Occitanie dans le cadre du dispositif Jeunes en librairie généralisé en France à l'initiative du ministère de la Culture dans le cadre du plan économique France relance 2020-2022.